

la Revue De Valdoie



Les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes
représentent leurs camarades de classe pendant 2 ans.

Chère Valdoyenne, Cher Valdoyen,

Quelle fierté d'être maire d'une commune pleine de vie et d'activités.

*Après avoir assisté à toutes les Assemblées Générales de vos associations, après vous avoir rencontré en entretien individuel, lors de réunion de travail ou au cours des animations organisées tout au long l'année, **je suis heureuse de constater qu'il fait bon vivre à Valdoie** et nous pouvons être satisfaits d'avoir **des administrés qui participent à faire de leur commune un vrai espace attractif.***

Tous nos projets et toutes nos réalisations renforcent chaque jour cette attractivité. A travers les équipements et infrastructures que nous vous proposons, nos priorités sont toujours de vous apporter le meilleur service public possible.

Le bilan de nos actions à mi-mandat est plus que positif et la liste des promesses tenues ne cesse de s'allonger.

Pour autant, nous ne relâcherons pas nos efforts et nous continuerons à faire entendre la voix de la 2^{ème} commune du Grand Belfort pour obtenir de nos partenaires institutionnels les soutiens et les améliorations nécessaires à votre cadre de vie.

Ensemble, poursuivons notre chemin.



**Corinne
COUDEREAU**
Maire de Valdoie

CEREMONIES

Voeux 2018

Cérémonie des Voeux aux Agents Municipaux



Dans la convivialité et la bonne humeur, Corinne Coudereau, Maire de Valdoie a présenté ses voeux au personnel communal. Thierry Sureda, Michaël Cramponne et Laurent Humbert, Directeurs des services municipaux ont présenté aux membres de la municipalité les actions qui ont été menées en 2017 et les perspectives des différents services pour 2018.

Madame le Maire s'est ensuite adressée à tous les agents municipaux, afin de féliciter les différents services pour leur professionnalisme. Elle a aussi remercié chaque agent pour la qualité de ses interventions et de ses actions, qui permettent de mener à bien les projets engagés par les élus. Cet agréable moment s'est clôturé en partageant galette et verre de l'Amitié.

Récompenses ILLUMINATIONS de NOËL

Chaque année, les habitants participent aux illuminations des fêtes de fin d'année.

Ces décorations contribuent, avec celles confectionnées par nos agents communaux, à créer une ambiance féérique à Valdoie.

Madame le Maire a tenu à les récompenser, lors de la Cérémonie des Voeux, en leur offrant une plante et un bon d'achat dans les commerces valdoyens.

Meilleurs Voeux à nos aînés

Les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Valdoie ont distribué plus de 540 colis de Noël aux Valdoyennes et Valdoyens âgés de plus de 75 ans.

Quelques colis ont été remis à domicile aux personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer.

Les résidents de la Rosemontoise n'ont, bien entendu, pas été oubliés. Cette année, le CCAS a participé au traditionnel repas de l'Épiphanie en offrant l'apéritif et le dessert à tous les résidents. Madame le Maire et les membres du CCAS, ont partagé avec beaucoup de plaisir ce convivial déjeuner.



Cérémonie des Voeux aux Valdoyennes & Valdoyens



La 1^{ère} Cérémonie des Voeux de Mme le Maire, Corinne COUDEREAU, s'est déroulée vendredi 26 janvier, en présence de Michel Zumkeller, Député, de nombreuses autres personnalités et avec plus de 800 invités présents.

A cette occasion, Mme le Maire a remercié son équipe municipale et l'ensemble des services communaux qui oeuvrent ensemble dans un même objectif : satisfaire au maximum les valdoyens.

Corinne Coudereau a ensuite résumé l'ensemble des services rendus à la population et soutenus par la Municipalité. Elle a énuméré les actions menées en une année, et a réaffirmé la poursuite des engagements pris auprès des valdoyens.

Pour conclure son discours, Mme le Maire a exprimé sa fierté d'être maire d'une commune pleine de vie et d'activités. Elle se déclare aussi satisfaite d'avoir des administrés qui participent à faire de leur commune un vrai espace attractif.

La Cérémonie s'est poursuivie avec un intermède musical proposé par l'Orchestre d'Harmonie de Valdoie, puis tous se sont réunis autour des élus proposant pizzas, tartes salées, galettes et verre de Crémant.





Goûter de la Saint-Nicolas

Les enfants des écoles maternelles et primaires de Valdoie ont profité d'une belle fête de la Saint-Nicolas, organisée comme chaque année par la Municipalité en collaboration avec l'association Vald'anim.

Tous se sont émerveillés devant le spectacle proposé par LE FOU DU ROI qui s'est fait un plaisir de leur faire visiter son château de cartes peuplé de fantômes et autres lutins facétieux.

Parents et enfants ont ensuite dégusté un bon chocolat chaud accompagné de Jean Bonhomme et de Clémentines.

Nous avons tous passé un agréable après-midi en compagnie du Saint-Nicolas et afin de gâter l'ensemble des enfants des écoles, la Municipalité leur a également offert une partie de Bowling à Belfort.



Conseil Municipal Jeune Election des représentants

Les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires valdoyennes ont tous été sollicités pour participer à l'élection du Conseil Municipal Jeune (CMJ) de la commune de Valdoie.

La Municipalité remercie les directrices et enseignants d'avoir permis la tenue des bureaux de votes sur le temps scolaire.

Le Conseil Municipal Jeune, constitué de 11 membres issus de l'école Frahier et de 11 membres issus des écoles Kiffel et Chenier s'est réuni pour la première fois mercredi 17 Janvier 2018, dans le Salon d'Honneur de la Mairie de Valdoie, en présence de leurs parents.

Corinne COUDEREAU, Maire de Valdoie a souligné que l'objectif de ce CMJ est de développer l'expression des enfants ainsi que les relations intergénérationnelles.

Ces jeunes élus sont les représentants de tous leurs camarades et ils tiennent compte des envies et des attentes des enfants de Valdoie. Les jeunes se doivent de participer à la vie de la Commune et seront amenés à proposer des projets concrets.

Ces Jeunes Conseillers sont élus pour un mandat de deux ans. Madame le Maire est Présidente du Conseil Municipal Jeune.



Police Municipale Christophe Féron succède à Dominique Marchet

Après 38 années de bons et loyaux services sous l'uniforme de policier municipal, Dominique Marchet a officiellement pris sa retraite en décembre 2017. Lors d'une réception donnée en son honneur, Corinne Coudereau a salué sa capacité d'écoute, sa diplomatie et sa patience qui ont donné tout son sens à son rôle de médiateur. Elle l'a aussi remercié d'avoir oeuvré pendant près de 40 ans pour le bien-être des valdoyens.

Afin d'assurer la relève, Christophe Féron a pris ses fonctions depuis le 1^{er} décembre pour travailler aux côtés de Laurent Fritsch. **Ils poursuivront ainsi leurs actions de sensibilisation sur les droits et les devoirs des usagers, afin de maintenir et de favoriser le bien vivre ensemble à Valdoie.**



Les membres du CMJ ont élu Albane ROBERT Maire-Jeune de Valdoie.

Chacun des membres s'est vu remettre officiellement une écharpe tricolore lors de la Cérémonie des Voeux du Maire au Gymnase du Monceau (voir photo en page de couverture).



Les finances de la commune **PARLONS BUDGET**

Dans un climat national et économique très incertain, l'annonce de la fin des contrats aidés et la proposition de 13 Milliards d'économies supplémentaires sur le fonctionnement des Collectivités nourrissent de nombreuses inquiétudes.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste la priorité de la Municipalité.

Maitriser les frais de personnel : une priorité pour la Commune

A Valdoie, les dépenses de fonctionnement courantes continuent à diminuer, alors que les dépenses liées aux frais de Personnel sont stables. Cependant, la fin des contrats aidés nécessite de poursuivre la réorganisation des services municipaux en priorisant les recrutements sur le personnel accueillant des enfants et soumis à des normes d'encadrement.

Les recettes s'inscrivent dans la maîtrise de la fiscalité et dans l'espoir d'un maintien des dotations.

Le retour de la semaine de 4 jours et la fonctionnalité du futur Pôle Enfance permettra de faire face à la décision du Gouvernement de supprimer les contrats aidés. Mais, les normes qui s'alourdissent chaque année, les tâches qui sont systématiquement reléguées aux Communes (cartes d'identité, passeports, PACS, etc. ...) ne facilitent pas la diminution des charges liées aux personnels. Notre municipalité subit ces mesures injustes mais garde un seul objectif : la qualité du service public.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes de fonctionnement pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Périscolaires, ALSH, locations des salles, du gymnase, des logements communaux, photocopies, etc. ...)

Les dotations de l'État

Les dotations (DGF) attendues de l'Etat s'élèveront à 448 800 €.

En 2014, l'Etat versait à la collectivité 670 215 € soit une baisse de plus de 33% chaque année.

Selon les informations communiquées par l'Etat, les dotations ne seront pas revues à la baisse pour cette année.

Il conviendra cependant de rester prudent car le flou demeure sur le maintien de ces dotations dans les années futures.

Les dépenses de fonctionnement

sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les cotisations obligatoires (Service Départemental Sécurité Incendie par exemple) les fournitures et sorties scolaires, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer, etc. ...

Les salaires et charges du personnel communal représentent 60% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune.

En fin d'exercice comptable, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue **l'autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement, sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de
fonctionnement 2018
4 042 600 €

Les dépenses de
fonctionnement 2018
3 529 100 €





La section d'investissement prépare l'avenir

Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen ou à long terme.

Il concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **Les dépenses d'investissement** : acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création
- **Les recettes d'investissement** : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

A cela s'ajoute l'autofinancement que la commune dégage de sa section de fonctionnement au fil des exercices.

Autofinancement 2017 de la municipalité de Valdoie : 400 000 euros

Les principaux projets de 2018

- Mise en service du pôle enfance
- Travaux rue Mercklé
- Travaux rue du 1^{er} Mai (abords pôle enfance)
- Amélioration de l'éclairage public
- Toiture de l'église
- Mise aux normes en accessibilité : gymnase, stade de foot, école maternelle Centre, école primaire Victor Frahier.

Maintenir la qualité des services rendus aux valdoyens.

En terme d'investissement, **les travaux d'accessibilité et de sécurisation sont priorités.**

Le Pôle Enfance est le projet phare de ce mandat. Il est financé essentiellement par l'emprunt à des taux extrêmement bas.

Sa mise en service est toujours prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

Sa construction est maîtrisée, sans dépassement de budget ou de délai.

En lien avec la structure Pôle Enfance, la rue du 1^{er} mai sera aménagée avant l'ouverture du groupe scolaire afin d'en sécuriser au maximum les abords.

Le programme de mise aux normes d'accessibilité continuera. Après le Centre Jean Moulin en 2017, les travaux se poursuivront avec l'accessibilité du Gymnase, du stade de foot, des écoles Victor Frahier et maternelle centre.

Pour autant, les élus n'oublieront pas de lancer la première phase de la rénovation du toit de notre église, ni tous les travaux de voirie nécessaires à votre cadre de vie.

La municipalité continuera à investir sur ses fonds propres et sur les excédents budgétaires qu'elle dégage chaque année par une gestion rigoureuse du Budget de la Commune.

Les emprunts seront réalisés sur du court terme. Aucun autre gros projet ne viendra alourdir la dette dans les années à venir.

Après avoir construit une restauration scolaire, un multi-accueil, une maison des sports et un groupe scolaire, et après avoir sécurisé de nombreux axes de la Commune, les orientations budgétaires de la municipalité tendront vers une continuité de l'entretien des voiries et du service public.

Les commissions des finances et des travaux du 6 novembre 2017 ont permis d'envisager les investissements nécessaires pour les trois prochaines années.

JEUNESSE

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Ville de Valdoie donne la possibilité à 7 jeunes valdoyens âgés entre 16 et 20 ans de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un travail effectué au sein des Services de la Ville.

Tu as entre 16 et 20 ans
Tu habites Valdoie

Tu souhaites passer ton permis de conduire
LA COMMUNE DE VALDOIE TE PROPOSE
**UNE BOURSE POUR PASSER
TON PERMIS DE CONDUIRE**

2 FORMULES POSSIBLES

- A partir de 16 ans :
Aide à la conduite accompagnée
- A partir de 17 ans ½ :
Aide au permis B

retrait des dossiers de candidature

A partir du 1^{er} avril 2018

RENSEIGNEMENTS

Service Jeunesse :
03 70 04 01 21

Pour bénéficier de la Bourse au Permis de Conduire, le candidat devra participer à un chantier de proximité organisé sur le territoire communal, au cours duquel, il devra fournir 52 heures de travail réparties sur deux semaines au profit de la collectivité.

La nature des travaux demandés ne nécessitera pas un haut niveau de technicité (aucune manipulation de matériel dangereux).

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

- ▶ Avoir entre 16 et 20 ans au 1^{er} septembre 2018
- ▶ Etre domicilié à Valdoie
- ▶ Participer à la totalité du chantier de proximité
- ▶ Participer à la journée d'activités sportives
- ▶ S'inscrire et verser sa contribution à l'auto école avant le 21/09/2018
- ▶ Réussir l'épreuve théorique (code) du permis de conduire dans les 2 ans à compter de son inscription à l'auto-école

CRITERES D'ATTRIBUTION

- ▶ **Financier** : portant sur les revenus du candidat ou de ses parents.
- ▶ **Citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat dans les actions menées lors du chantier de proximité.



Signature Contrat Enfance Jeunesse

La Municipalité de Valdoie a signé, vendredi 17 novembre, un contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce partenariat, entre la Commune et la CAF du Territoire de Belfort, s'inscrit dans un contexte budgétaire toujours plus contraint tant pour la Commune que pour la CAF.

Cette participation financière s'appuie sur les périodes d'ouverture de l'ALSH. Celles-ci sont amplifiées par trois semaines supplémentaires d'ouverture au mois d'août.

Le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales sur cette action nous permet d'offrir une prestation supplémentaire aux Valdoyens.

Toutes ces actions concrètes font de Valdoie une ville où l'on aime vivre, s'installer et fonder une famille.

La Municipalité s'investit pour que les jeunes valdoyens trouvent dans notre belle Commune toutes les conditions pour bien grandir et s'épanouir.



CADRE DE VIE

Le recensement de la population à Valdoie

Du 18 janvier au 17 février 2018, 11 agents recenseurs parcourent notre commune et vont visiter 2757 foyers.

Ce recensement permet d'établir la population officielle de notre commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Nous vous informerons prochainement des informations qui nous seront communiquées par l'INSEE.



Le déneigement un acte civique important

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons.

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégaugeant celui-ci autant que possible.

Les services communaux se relayent jours et nuits pour assurer au maximum l'entretien des voies publiques afin d'assurer la sécurité de notre commune ; mais ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que dans le cas où les habitants participent, en ce qui les concerne, à ces obligations civiques qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.



TRIBUNE

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace aux groupes politiques dans les bulletins municipaux. Les textes contenus dans cette Tribune (informations, propos et opinions) relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent qu'eux mêmes.

Chères Valdoyennes, chers Valdoyens,

Le Pôle Enfance, dont la réalisation a été décidée sans étudier le devenir des écoles A. Chénier et P. Kiffel ⁽¹⁾, va être inauguré cette année. C'est le dernier grand investissement de la mandature actuelle, bâtiment financé, à 91% par emprunts selon les indications fournies par le panneau de chantier.

Dotée de belles infrastructures initiées par le passé, Valdoie risque pourtant de perdre en attractivité dans les années qui viennent.

Les équipements publics sont un bon indicateur de la qualité de vie d'une commune. Mais cela ne suffit pas.

L'accessibilité aux infrastructures et les transports sont d'autres indicateurs.

Comment accepter que les habitants du nord de Valdoie, qui ont, non

seulement, perdu une ligne directe pour se rendre au nouvel hôpital ou la gare TGV, ne bénéficient toujours pas de connexion entre la ligne 3 et 5?

Depuis plusieurs années, nous réclamons, très régulièrement en conseil municipal, que la Mairie engage un travail avec Optymo.

En septembre dernier la mairie d'Essert a obtenu le prolongement de la ligne 5 jusqu'à l'entrée de Chalonvillars, moyennant de petits aménagements. Au même moment, la commune de Valdoie a réalisé d'importants travaux devant la Mairie, sans contrepartie, d'Optymo, ni amélioration des tracés!

La qualité de vie, c'est aussi un environnement qui permet à chacun de profiter de son appartement de sa maison, de son jardin et des espaces verts en toute tranquillité. C'est donc INFORMER les Valdoyens de leurs droits et leurs devoirs en

matière de nuisances sonores (aboiements de chien, utilisation de machines bruyantes), de dépôts sauvages sur les trottoirs, de déjections canines.

Et c'est les ORIENTER vers le bon service en cas de nuisances (policier municipal, gardes nature, Grand Belfort).

Pour que Valdoie garde son attractivité à l'avenir, il faudra donc régler ces deux problématiques que sont l'accessibilité aux infrastructures et la qualité de vie.

(1) Nous apprenons par la presse les fermetures annoncées d'une classe en maternelle à l'école V. Frahier et une autre en primaire au Centre.



Isabelle REMY
Conseillère Municipale
« Valdoie avec Vous »

RETROSPECTIVES



Assemblée Générale
à l'écoute des associations



Lettre de Félicitation à Mr Sarda
pour son engagement associatif



Accueil des nouveaux valdoyens
en salle d'Honneur de la Mairie

La Revue de Valdoie

Mairie de Valdoie - 1, Place Larger BP 27 - 90300 Valdoie
Directeur de publication : Corinne COUDEREAU
 Comité de rédaction : l'équipe municipale
 Mise en page : Corinne COUDEREAU
 Impression à base d'encre végétales sur papier recyclé
 Imprimerie SCHRAAG. Tirage : 3000 exemplaires
 Dépôt légal : 1er semestre 2018
 Merci à Mr SACHET pour ses photos offertes à la commune.

5ème édition de la NUIT FLUO du HAND

Handnight

Samedi 24 février 2018
19h30 - 01h30
Gymnase du Monceau
Valdoie

Pour la cinquième année, l'Entente Sportive du Territoire de Belfort Handball organise

HAND'NIGHT

Samedi 24 février 2018
19h30 - 01h30
Gymnase du Monceau VALDOIE

- ✓ Lumière noire
- ✓ Musique
- ✓ Maquillage
- ✓ Accessoires fluo

Inscrivez-vous avant le 18 février 2018 sur le site de l'ESTB HB :
<http://estbhb.clubhb.com/page/edition-2018.html>

SAMEDI 17 MARS 2018

LOTO DE L'AVO

Centre Jean Moulin - 20H00
Buvette, crêpes, sandwichs - ouverture des portes dès 18h30

GROS LOT 500€

Cartes cadeaux multi-enseignes : 20€ pour 6 cartons
+ 1 carton offert si réservation

Cartons individuels à 5€

Réservations et infos : 03 63 41 03 71

QUINE CC 10€ / LOTS
DOUBLE QUINE CC 25€
CARTON CC 50€
SPECIALES CC 80€
GROS LOT CC 500€

Concert caritatif

pour les orphelins en Thaïlande
Église de Pérouse
Samedi 24 mars à 16h00 Entrée libre.
2 chorales : La Chorale Mixte Jean-Jaurès et le Chœur d'Hommes Chorège de l'AVO.
Ce répertoire d'une centaine de chansons mêle des chansons de variété, des chants populaires, des chants engagés et des chants joyeux et entraînants.

Vide grenier à Valdoie
Autour du Centre Jean Moulin
Dimanche 8 Avril 2018
10 € les 4 mètres

Inscriptions à partir du lundi 5 Mars 2018
A l'accueil de l'AVO
Du lundi au vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

RENSEIGNEMENTS AVO
03 63 41 03 71



Hommage aux Morts pour la France

Remise des Diplômes du LEGTA



Ouverture de la Mairie au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mairie standard : 03 84 57 64 64
Services techniques : 03 84 57 64 66
Services des sports : 03.70.04.01.21
CCAS : 03 70 04 01 26
Police municipale : 03 84 57 64 54

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser à :
Madame le Maire - Mairie de Valdoie
 1, Place Larger BP 27 - 90300 VALDOIE